

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 131 (2017)

Artikel: Héraldique et art des stalles à Genève dans la première moitié du XVe siècle : Maître Roliquin de Dordrecht
Autor: Charles, Corinne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746906>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Héraldique et art des stalles à Genève dans la première moitié du XV^e siècle – Maître Roliquin de Dordrecht

CORINNE CHARLES

Le musée d'Art et d'Histoire à Genève abrite dans ses collections un fragment d'un des nombreux ensembles de stalles réalisés à Genève pendant le XV^e siècle. Ce panneau de noyer, sculpté d'un écu montrant les deux initiales F • V (fig. 1), est actuellement daté dans les fiches du musée d'Art et d'Histoire « vers 1500 »¹. Il est exposé à la Maison Tavel (Genève). Nous avons rapproché cette œuvre d'un autre élément de stalle, ce dernier représentant un paysan portant une hotte (fig. 2)². N'ayant aucune information sur l'origine ou la provenance de ces fragments isolés, il était difficile, voire impossible de trouver à quel personnage les initiales sculptées sur l'écu pouvaient se rapporter. Il a fallu plusieurs facteurs concomitants pour éclaircir le mystère : une étude approfondie sur les stalles réalisées pour les différentes églises de Genève pendant le XV^e siècle, par la suite déplacées, mutilées ou disparues à la Réforme, puis partiellement détruites aux siècles suivants³. Les éléments restants furent finalement remontés pour former un ensemble cohérent, tel que nous pouvons le voir aujourd'hui dans la cathédrale Saint-Pierre de Genève. Cette grande restauration fut menée par Jean-Daniel Blavignac (1817–1876) au milieu du XIX^e siècle. Les contrats ou d'éventuelles quittances concernant ce mobilier avaient disparu. L'étude des archives semblait donc mener dans une impasse. Ce fut pourtant par ce biais que deux documents nous permirent de mieux cerner l'importance à Genève d'un huchier-charpentier qui, jusqu'alors, était surtout connu pour quelques travaux épars sur le chantier de la chartreuse de Champmol-lès-Dijon, entreprise ducale bourguignonne. Cet essai est

le premier article monographique qui tente de retracer l'activité de Roliquin de Dordrecht, devenu entre-temps maître de stalles à Genève et auteur du panneau aux initiales F • V.

La situation à Genève

Dès le début du XV^e siècle, l'art des stalles se développa à Genève à partir de l'ensemble réalisé par maître Jan Prindale pour la cathédrale Saint-Pierre (1414 – 1416). Ce développement fut remarquable, puisque pas moins de huit ensembles de stalles furent exécutés dans les ateliers genevois entre 1414 et le début du XVI^e siècle. Quant au nouveau mobilier religieux créé entre 1432 et 1436 pour la cathédrale Saint-Pierre, son influence fut telle qu'elle rayonna jusqu'en 1525 sur tout le territoire de l'ancien duché de Savoie et régions limitrophes, avec la création de douze ensembles de stalles montrant la même iconographie – le thème du double Credo, prophétique et apostolique.

Quelles sont les raisons d'un tel essor, dans une ville qui ne compte que quatre mille habitants en 1407? Les causes d'un tel développement, qui ne fut pas seulement artistique mais aussi social et culturel, sont d'origine multiple. Parmi elles, il faut compter un contexte économique favorable, l'impulsion artistique donnée par la fondation de la chapelle des Macchabées à Genève par le cardinal Jean de Brogny et la volonté culturelle d'Amédée VIII, devenu duc de Savoie en mars 1416. L'expansion démographique suit l'essor commercial. La population de la ville a presque doublé en 1449 (sept mille six cents habitants) et atteint le chiffre de neuf mille quatre cents en 1464⁴. Malgré les disettes, les incendies et les épidémies de peste, il s'y développe un climat propice à la construction

¹ Genève, musée d'Art et d'Histoire. Panneau de noyer ; haut. 64,5 cm, larg. 30 cm, épaisseur : 7,5 cm. Inv. G 0779.

² Genève, musée d'Art et d'Histoire. Panneau de noyer ; haut. 119 cm, larg. 39 cm, épaisseur : 7,5 cm. Inv. F 0076.

³ Le livre a paru en 1999 : Corinne Charles, *Stalles sculptées du XV^e siècle – Genève et le duché de Savoie*, Paris 1999. Cette étude a servi de base au présent travail, donnant dans le détail toutes les références bibliographiques.

⁴ Louis Binz, « La population du diocèse de Genève à la fin du Moyen Âge » dans *Mélanges d'histoire économique et sociale en hommage au professeur Anthony Babel*, Genève 1963, p. 167.

et au mécénat, soutenu par les donations des banquiers (dont les banquiers florentins) et des marchands installés dans la ville.

La chapelle des Macchabées

En 1397, Jean de Brogny avait adressé une supplique au pape Benoît XIII pour l'informer de son intention de faire ériger à ses frais une chapelle sous le vocable de la Vierge et de Jésus-Christ, adjacente à la cathédrale Saint-Pierre de Genève, et d'y faire célébrer les offices divins par plusieurs chapelains⁵. La chapelle fut réalisée et probablement achevée à la fin de l'année 1404. Dès la seconde moitié du XV^e siècle, elle avait perdu son vocable d'origine pour être appelée *chapelle des Macchabées*. Le cardinal de Brogny décida qu'elle serait son lieu de sépulture. Pour son tombeau, il s'adressa au célèbre sculpteur bruxellois Jan Prindale, qui travaillait à la fois pour le duc de Bourgogne et pour Amédée VIII et qui acheva les travaux en 1414. Jean de Brogny mourut en 1426 et sa dépouille mortelle fut placée en 1428⁶ dans le tombeau (aujourd'hui disparu) construit par Prindale. La chapelle existe toujours et n'a rien perdu de son caractère majestueux, malgré les peintures murales néo-gothiques de la fin du XIX^e siècle, remplaçant les peintures originales déplacées au musée d'Art et d'Histoire.

Les stalles de la chapelle des Macchabées

Dans l'historiographie traditionnelle, un seul document attestait de façon précise que la chapelle du cardinal de Brogny avait ses propres stalles. Le texte d'archives mentionne simplement qu'on les déménage en 1547 dans la cathédrale, en deux fois⁷. Il était admis que ces stalles dataient de 1471 et qu'elles étaient dues à un maître des *formes*, dont le nom était inconnu⁸. En 1991, à l'occasion de l'exposition genevoise *Stalles de la Savoie médiévale*, la date de 1471 fut rectifiée en 1427, sans que les auteurs citent leur source⁹.

En fait, il pouvait paraître étrange que la chapelle n'ait été pourvue de stalles qu'en 1471. C'est par l'acte du 23 mars 1406 que le cardinal de Brogny avait fondé un collège de treize prêtres¹⁰. L'acte, long et précis, mentionne dans le détail tout ce que le cardinal a prévu pour sa chapelle : la dotation initiale de 5000 florins or, le mode de nomination des prêtres, qu'il se réservait de choisir jusqu'à sa mort, les variations de la liturgie, etc. Il a sans doute prévu des stalles dès le début, d'autant plus qu'il est expressément déclaré dans l'acte qu'il s'agit d'une collégiale et qu'elle sera sous le vocable de la Vierge Marie. Le terme de chapelle collégiale revêt toute son importance quand on sait que les stalles sont réalisées pour des cathédrales ou des collégiales, églises qui possèdent un chapitre de chanoines. Dans les textes portant sur la nouvelle chapelle du cardinal, le terme de chanoine n'est jamais mentionné. On y parle de prêtres, de serviteurs ou de coserviteurs¹¹. Toutefois, il était évident déjà à l'époque que ce collège allait faire concurrence aux chanoines de Saint-Pierre. Le Chapitre de la cathédrale émit d'ailleurs dès janvier 1407 des protestations contre la constitution de ce collège. Entre autres prétextes invoqués, le Chapitre relevait que le collège de prêtres ne pourrait commodément célébrer les messes des anniversaires à cause de l'étroitesse du lieu et se plaignit que cette situation allât à l'encontre des privilèges âdes chanoines de Saint-Pierre. Le Chapitre soulignait même qu'il était monstrueux, d'une certaine manière, que la cathédrale ait *un corps à deux têtes*¹².

Un autre document, de 1427, ne fait qu'une allusion à des stalles. Une somme de cinquante florins devra être versée par les exécuteurs testamentaires du cardinal de Brogny (dont l'évêque de Genève, François de Metz), pour faire construire des stalles dans la chapelle des Macchabées¹³. Cette mention laisse supposer une réalisation future. Toutefois,

catalogue d'exposition, 1991, pp. 15 – 21.

¹⁰ Archives d'Etat de Genève, P.H. 383. Voir aussi Jean-Etienne Genequand, « Chapelle collégiale des Macchabées à Genève » dans *Helvetia Sacra*, Bern 1977 II/2, pp. 294 – 299.

¹¹ Voir l'article de Jean-Etienne Genequand, « La chapelle du cardinal de Brogny », dans *La chapelle des Macchabées*, Genève 1979, pp. 25 – 35.

¹² Archives d'Etat de Genève, P. H. 388, Acte du 27 janvier 1407.

¹³ Joseph-Antoine Besson, « Notes destinées à servir de complément aux Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Aoste et Maurienne et du

⁵ Pour la vie mouvementée et l'ascension éclatante de Jean de Brogny, se référer à l'article de Louis Binz « Le cardinal Jean de Brogny fondateur de la chapelle Notre-Dame » dans *La chapelle des Macchabées*, Genève 1979, pp. 9 – 23.

⁶ Louis Binz, *op. cit.* 1979, p. 23.

⁷ Archives d'Etat de Genève, Finances P 5, liasse 5, quittances du 15 octobre et du 2 novembre 1547.

⁸ Waldemar Deonna, « Le mobilier de la cathédrale Saint-Pierre à Genève – Les sièges » dans *Genava*, 1950, XXVIII, p. 63.

⁹ Marcel Grandjean et Gaëtan Cassina, « Charpentiers de stalles et tailleurs d'images en Suisse romande au XV^e siècle, approche documentaire » dans *Stalles de la Savoie médiévale*,



Fig. 1: Jouée de stalle aux initiales F • V. Anciennes stalles de la chapelle des Macchabées, cathédrale Saint-Pierre de Genève, par maître Roliquin, 1428 – 1430. © Musée d'Art et d'Histoire, Ville de Genève, inv. G 0779. Photo : MAH



Fig. 2: Jouée de stalle « Le paysan à la hotte ». Anciennes stalles de la chapelle des Macchabées, cathédrale Saint-Pierre de Genève, par maître Roliquin, 1428 – 1430. © Musée d'Art et d'Histoire, Ville de Genève, inv. G 0076. Photo : MAH

rien n'indiquait si la disposition avait été suivie d'effet et à quel moment. Par ailleurs, la somme ne pouvait être qu'une partie du coût total.

Dans les comptes de la chapelle du cardinal, nous avons trouvé la mention qui fournit le nom du donateur, le montant de sa donation, le nom du maître des stalles et la période de fabrication de ce mobilier¹⁴. En 1429-1430, un charpentier, nommé Roliquin, et

un ferronnier, Etienne de Viu, sont payés l'un pour les stalles, l'autre pour les grilles de la chapelle. La somme versée indique un certain travail accompli, mais pas obligatoirement l'achèvement des travaux. D'après la formulation dans le compte de la chapelle des Macchabées, nous comprenons que Roliquin et Etienne de Viu ont déjà reçu des montants intermédiaires pour leur travail. Et qu'il s'agit maintenant de la quittance de la dernière partie de la donation de cent florins venant de François de Versonnex.

Maître Roliquin, payé pour les stalles, n'est pas un inconnu dans les comptes des Macchabées. Il s'agit d'un maître charpentier

décanat de Savoye » dans *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, 1880, t. 2, 1880, pp. 232–245.

¹⁴ Archives d'Etat de Genève, Titres et droits, Chapelle d'Ostie, Comptes, KBd 4, 1429-1430, f° 34 v°.

qui a déjà été rétribué avec ses compagnons pour avoir transporté une statue de la Vierge. Roliquin et ses aides l'avaient placée dans la chapelle du cardinal et le ferronnier Étienne de Viu venait de la fixer au mur¹⁵.

Roliquin n'est pas un nom courant à Genève. Jusqu'à présent, la seule autre mention comparable dans la région était celle de maître Roliquin de Dordrecht, aussi charpentier et attesté comme travaillant sur les stalles de l'église Saint-Pierre à Saint-Claude. Les paiements le mentionnent à Saint-Claude de 1422 à 1428, puis de nouveau de 1432 à 1433¹⁶. La chronologie des mandats de Roliquin, maître de stalles, devient plus claire, puisque le paiement attesté en 1429-1430 à Genève s'insère précisément *entre* les paiements à Saint-Claude. Nous sommes donc en présence d'un maître charpentier, probablement aussi sculpteur, comme Jan Prindale, dont l'activité semble avoir été continue jusque vers les années 1435, peut-être plus tard (mais non attestée pour le moment). Etant donné que, pour les stalles de Saint-Claude, la chronologie des paiements et mentions de maître Roliquin se poursuit jusqu'en 1428, puis s'interrompt pour reprendre en 1432, et que, pour les stalles des Macchabées, nous avons plusieurs paiements entre 1428 et 1430, nous pouvons situer la réalisation des stalles des Macchabées par Roliquin de Dordrecht entre 1428 et 1430. La somme de cinquante florins allouée en 1427 pour les futures stalles de la chapelle de Brogny pouvait fort bien être dépensée à n'importe quel moment après 1427.

De manière à faire avancer la recherche, nous proposons en annexe un premier essai de chronologie de Roliquin de Dordrecht, d'après les mentions trouvées dans les documents, en espérant qu'il pourra être complété et précisé lors de découvertes futures.

Fragments isolés, provenant des stalles disparues de la chapelle de Macchabées

Les deux fragments étaient considérés jusqu'à notre étude de 1999¹⁷ comme des pièces isolées, ne pouvant être rattachées à aucun ensemble. Les deux panneaux ne se

présentent pas sous le même format dans leur état actuel (fig. 1 et 2). Toutefois, leurs dimensions restituées sont similaires. Outre le fait qu'ils sont en noyer comme la plupart des stalles genevoises, nombre de détails montrent qu'ils appartiennent au même ensemble. Dans les deux cas, l'organisation du motif, sculpté sur toute la hauteur du panneau et placé sous un arc, est semblable. L'arc trilobé dans lequel s'inscrit le motif montre les mêmes dimensions : 6 cm entre les deux retombées centrales de l'arc, 24 cm d'écart entre les retombées externes. La hauteur du lobe médian est identique (11 cm), de même que l'épaisseur des panneaux. Les moulures de l'encadrement sculpté montrent le même profil.

Stylistiquement, plusieurs détails ramènent au réalisme de la sculpture nordique. Sur la jouée armoriée, la sangle de cuir est légèrement creusée au centre, à l'endroit où elle est suspendue au crochet, à cause du poids de l'écu (fig. 3). Elle est renforcée par un embout arrondi à son extrémité.

Sur l'autre panneau, nous voyons, malgré les mutilations et les dégradations, le soin apporté à la sculpture : plis du vêtement, chausses du paysan roulées sous le genou, mains pressées contre le torse pour compenser l'effort sous le poids de la hotte, petite bourse et couteau qui pendent à la ceinture. Tout aussi réalistes sont les rides creusées sur le front (fig. 4), le rendu de la texture de la hotte, l'indication de la barbe du paysan par le procédé du tremblé (technique de sculpture des régions au Nord des Alpes).

Une troisième jouée pourrait avoir complété l'ensemble. On ne connaît ce panneau que par les textes et l'on en perd la trace entre 1791 et 1820¹⁸. Ce panneau représentait la glandée, on en parlait en 1711 comme « d'un bas-relief en bois représentant le cardinal de Brogny gardant les pourceaux ». La référence au cardinal de Brogny est intéressante, puisqu'il s'agit d'un des donateurs des stalles. La quatrième jouée semble n'avoir laissé aucune trace, ni dans les textes, ni matériellement.

Le fragment de la jouée au paysan a conservé une partie de son couronnement qui se termine par une volute sculptée en son centre d'un motif de feuille. Cette volute feuillagée est sculptée sur ses deux faces (interne et externe – fig. 5 et fig. 6). Ce motif décoratif appartient au répertoire du mobilier du Nord

¹⁵ Archives d'Etat de Genève, Titres et droits, Chapelle d'Ostie, Comptes, KBd 4, 1429-1430, f° 26 v° et 27 v°.

¹⁶ Pierre Lacroix et Andrée Renon, « Les stalles de Saint-Claude : acquis récents pour leur histoire » dans *Pensée, image et communication en Europe médiévale. A propos des stalles de Saint-Claude*. Besançon 1993, actes du colloque international de Saint-Claude et Lons-le-Saunier, 1990, pp. 35 – 54.

¹⁷ Charles, *op. cit.* note 3.

¹⁸ Pour cette jouée, consulter Charles, *op. cit.* note 3, p. 206.



Fig. 3: Jouée de stalle aux initiales F • V. Détail de la sangle.
© Photo : Corinne Charles, Genève



Fig. 4: Jouée de stalle « Le paysan à la hotte ». Détail du visage.
© Photo : Corinne Charles, Genève

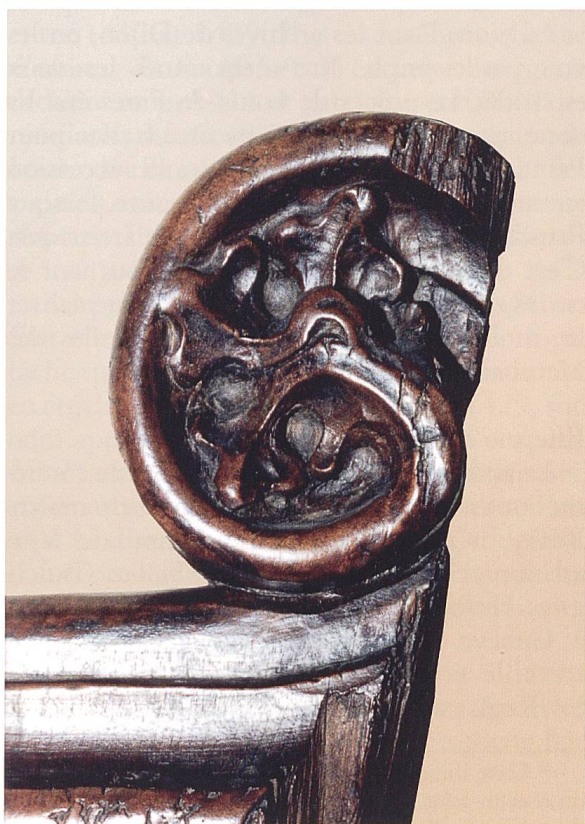


Fig. 5: Jouée de stalle « Le paysan à la hotte ». Détail de la volute feuillagée du couronnement. Face externe © Photo : Corinne Charles, Genève



Fig. 6: Jouée de stalle « Le paysan à la hotte ». Détail de la volute feuillagée du couronnement. Face interne © Photo : Corinne Charles, Genève

de l'Europe. Proche de nous, on le trouve dans les éléments de stalles que nous avons, déjà en 1999, attribués à Jan Prindale et qui sont actuellement conservés dans le temple de Jussy (Genève)¹⁹. Quel serait le lien entre les stalles de Prindale (1414 – 1416) et celles de Roliquin de Dordrecht ? Un document d'archives récemment découvert permet de mettre en lumière la filiation entre les deux.

Procès criminel de Louis de Fines (janvier – mars 1416)²⁰

Le document provient d'une série que l'on ne penserait pas de prime abord à consulter pour y rechercher des informations sur les artistes et artisans du Moyen Âge, puisqu'il s'agit d'un procès criminel²¹. Il revêt une importance capitale pour Genève et pour l'histoire de l'art vu le nombre de détails que nous découvrons sur la vie d'un atelier au début du XV^e siècle²².

Le texte est particulièrement long : 51 folii. Il est divisé en deux procédures : la première est relative à l'accusation contre un charpentier, Louis de Fines, accusé de tentative de viol sur une femme vivant seule. L'accusation porte aussi sur le fait qu'il est entré par effraction chez elle et qu'il l'a frappée de ses poings et d'un bâton. Il semblerait que le viol n'ait pas pu être mené à terme, du fait des cris d'alarme poussés par la femme agressée, qui ont alerté le voisinage.

Le lieutenant du vidomne mène une première enquête. Comme Louis de Fines est charpentier, il convoque le maître pour lequel il travaille et les autres artisans de l'atelier de son maître. Le maître en question n'est autre que Jan Prindale, expressément nommé comme « le maître des stalles en cours de fabrication dans la cathédrale Saint-Pierre de

Genève » (fig. 7). Nous pouvons ainsi confirmer la présence de Prindale à Genève entre 1414 et 1416 et la réalisation de stalles pour la cathédrale Saint-Pierre, antérieures à celles au double Credo. Certains chercheurs en doutaient encore.

Parmi les artisans convoqués par le lieutenant du vidomne se trouve un certain Roliquin, originaire de Dordrecht : *Reliquinus de Erdret in Orlandia, famulus dicti Johannis Prinda* (f^o 28 v^o) (fig. 8). Erdret est une forme connue pour signifier Dordrecht et Orlandia pour désigner la Hollande.

C'est la première mention connue de Roliquin à Genève, les autres mentions genevoises n'intervenant que bien plus tard (1429 – 1430). Comment Roliquin, originaire de Hollande-Méridionale, comme Claus Sluter et son neveu Claus de Werve, est-il venu à Genève ? Il est un artisan du bois : charpentier et menuisier, puisqu'il fabrique des coffres, des tables d'autel, et peut-être également sculpteur, les deux métiers n'ayant pas une frontière nettement définie au XV^e siècle dans nos contrées²³. Le lien réside en maître Jan Prindale, qui fait appel à lui pour faire partie de l'atelier des stalles de Saint-Pierre de 1414 – 1416. Les deux hommes se connaissent déjà, en tout cas depuis leurs années à Champmol et à Dijon. Dans les archives de Dijon, on les voit par exemple être mentionnés les deux en 1408. Le procès de Louis de Fines établit donc que Roliquin travaille aux stalles pour Prindale et qu'en fait, il prendra sa succession en tant que maître de stalles à Genève, lorsque Prindale, âgé, disparaît de la scène artistique. C'est donc vers Roliquin que se tournent le ou les nouveaux commanditaires pour réaliser le mobilier religieux de la chapelle des Macchabées.

Étienne de Viu

Le procès nous permet également de confirmer une autre collaboration, celle entre maître Roliquin et le ferronnier Étienne de Viu, artisan originaire de Viuz-en-Sallaz (Faucigny, Haute-Savoie), attesté comme œuvrant à Genève dès le début du XV^e siècle. Il travaille pour la commune et apparaît dans les Registres du Conseil à plusieurs reprises

¹⁹ Charles, *op. cit.* note 3, pp. 78 – 80 et 203 – 204.

²⁰ Archives d'Etat de Genève, Procès criminel, 1^{ère} série, n^o 32.

²¹ Ce document a été transcrit pour la première fois dans le cadre d'un travail de séminaire de master en histoire médiévale dirigé par le professeur Franco Morenzoni (Université de Genève). Je le remercie ici chaleureusement d'avoir porté à ma connaissance ce procès, ainsi que Philippe Broillet, docteur en histoire médiévale, qui a assuré la relecture et les corrections de la transcription.

²² Le 23 septembre 2016, nous avons présenté les premiers résultats d'analyse de ce document dans une double communication avec Philippe Broillet, lors du colloque international d'histoire médiévale qui s'est tenu au château de Chillon (22 au 24 septembre 2016), *Le duc-pape et sa cour, Amédée VIII – Félix V (1383 – 1451)*, sous la direction du professeur Bernard Andenmatten (Université de Lausanne).

²³ Cette limite floue, laissée finalement à l'appréciation de chacun selon ses compétences, donnait parfois lieu à des arbitrages juridiques entre les deux métiers. Consulter Corinne Charles « Un coffre de mariage suisse sort de l'anonymat » dans *Nos monuments d'art et d'histoire*, 1991, 1, pp. 74 – 86, et plus spécialement, pp. 83 – 84.

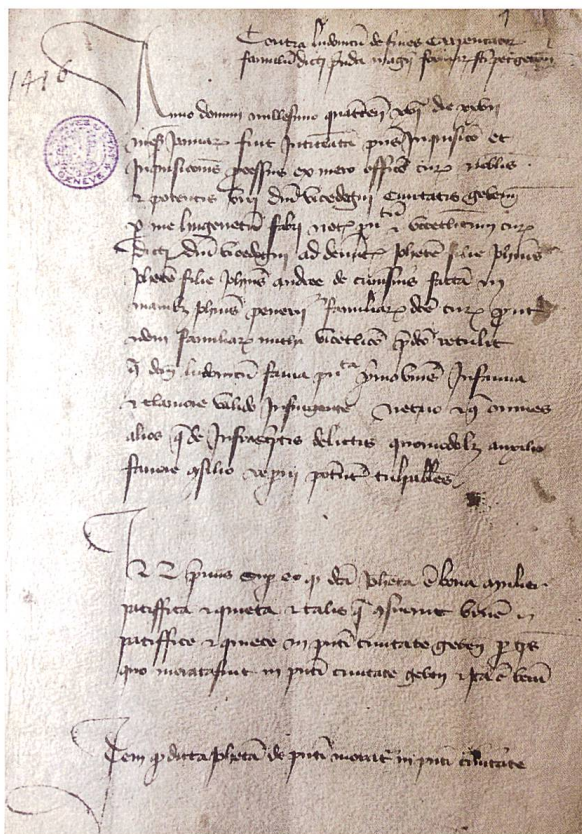


Fig. 7: Procès criminel de Louis de Fines (janvier – mars 1416). Archives d'Etat de Genève, Procès criminel, 1^{ère} série, n° 32, f° 1 © Photo : Corinne Charles, Genève

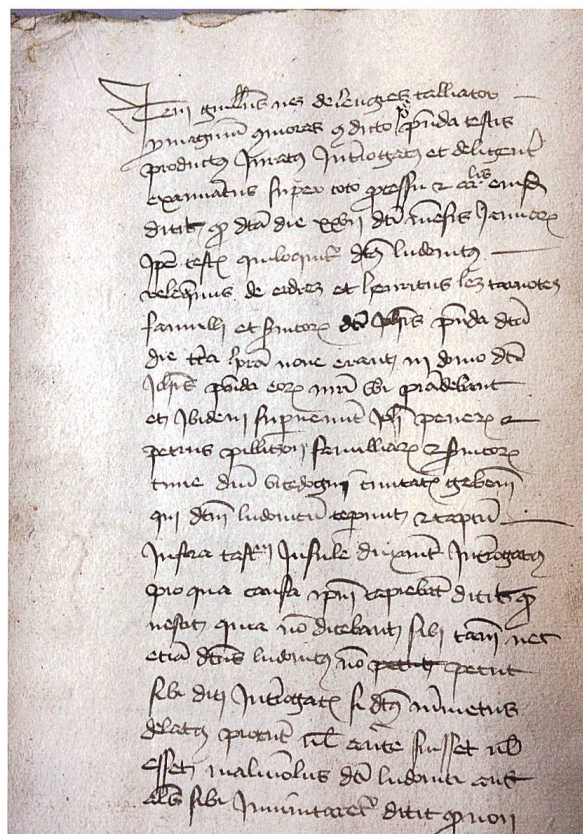


Fig. 8: Procès criminel de Louis de Fines (janvier – mars 1416). Archives d'Etat de Genève, Procès criminel, 1^{ère} série, n° 32, f° 28 v° © Photo : Corinne Charles, Genève

entre 1412 et 1429. Il y est toujours qualifié d'artisan du fer (*faber*). Il est reçu bourgeois de Genève en 1414 et participe ensuite à des réunions du Conseil²⁴. Dans le procès de Louis de Fines en 1416, il fait partie des artisans convoqués pour être entendus comme témoins. Il y apparaît sous le nom de *Stephanus de Vyn, faber*²⁵.

Au printemps 1419, le Chapitre de Saint-Pierre lui confie l'administration de l'horloge, tâche qui sera transmise à un autre ferronnier en été de la même année. En 1428 – 1429, son nom apparaît dans les comptes de la chapelle des Macchabées pour des travaux différents, entre autres dans la quittance pour les stalles, sous la direction de Roliquin de Dordrecht. Il fut probablement le ferronnier chargé des parties métalliques des stalles de Roliquin.

François de Versonnex

Selon le document conservé aux Archives d'Etat de Genève, François de Versonnex fait

²⁴ Registre du Conseil, t. I, p. 60 et p. 93. En 1429, *id.*, p. 108.

²⁵ Archives d'Etat de Genève, Procès criminel, 1^{ère} série, n° 32, f° 43 r°.

une donation de cent florins pour les stalles des Macchabées²⁶. Peut-être des montants venant d'autres sources furent-ils également alloués à ce mobilier. Mais toujours est-il que son nom – François de Versonnex – correspond aux deux initiales sculptées sur l'écu. Il s'agit d'un des notables de la ville de Genève dans la première moitié du XV^e siècle. Originaire d'une famille venant du village de Versonnay dans le pays de Gex (Ain), il exerce le métier d'apothicaire. Son nom apparaît en liaison avec plusieurs fondations.

En 1412, il est cité comme expert parmi d'autres pharmaciens dans un procès criminel conservé aux Archives d'Etat, portant sur une vente de thériaque dont la composition avait été contestée. Il y est mentionné comme « apothicaire et citoyen de Genève ». Outre ses activités professionnelles, il participe aux décisions du Conseil de la Ville dès 1417, année où il est élu syndic. Dans les Registres du Conseil de Genève, son nom apparaît à maintes reprises lorsque des décisions sont prises, et ce, sur une période étonnamment longue – de 1417 à 1457. L'apothicaire est

²⁶ Charles, *op. cit.* note 3, p. 81.

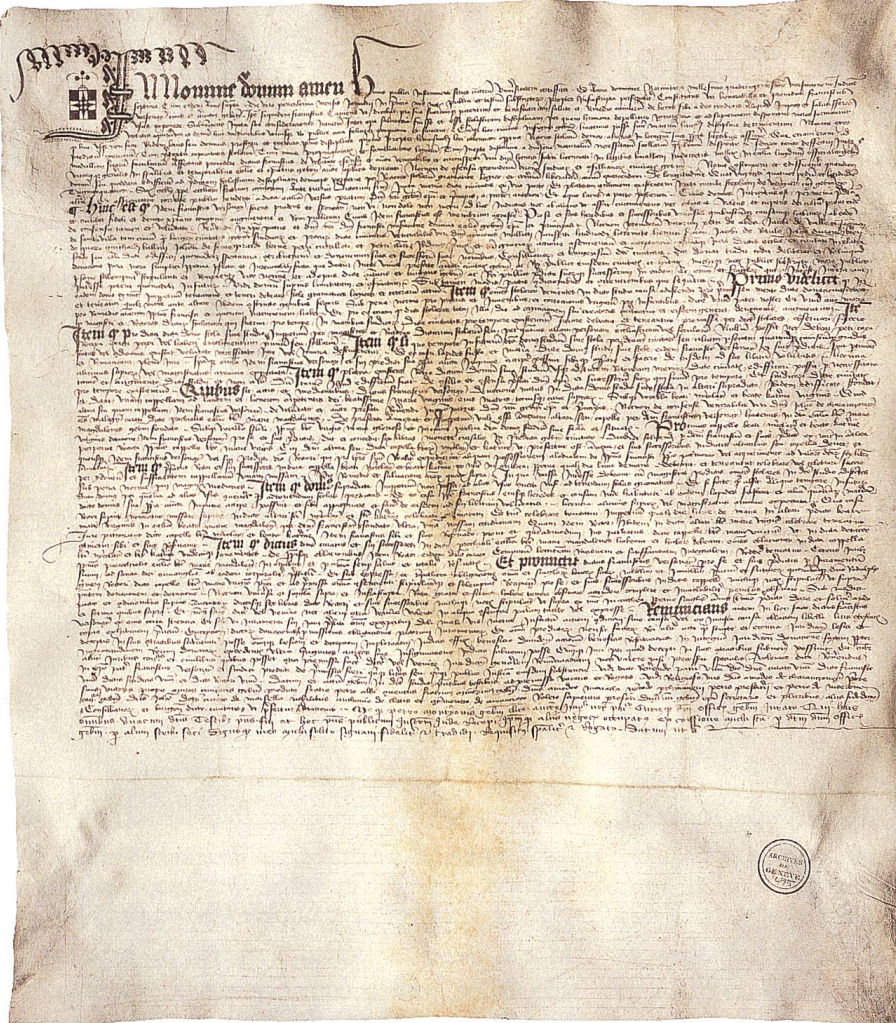


Fig. 9: Acte de Fondation de la première école publique gratuite, donation de François de Versonnex, 30 janvier 1429, parchemin (1^{ère} partie). Archives d'Etat de Genève, P. H. 475
© Photo : Patrick Goetelen, Genève

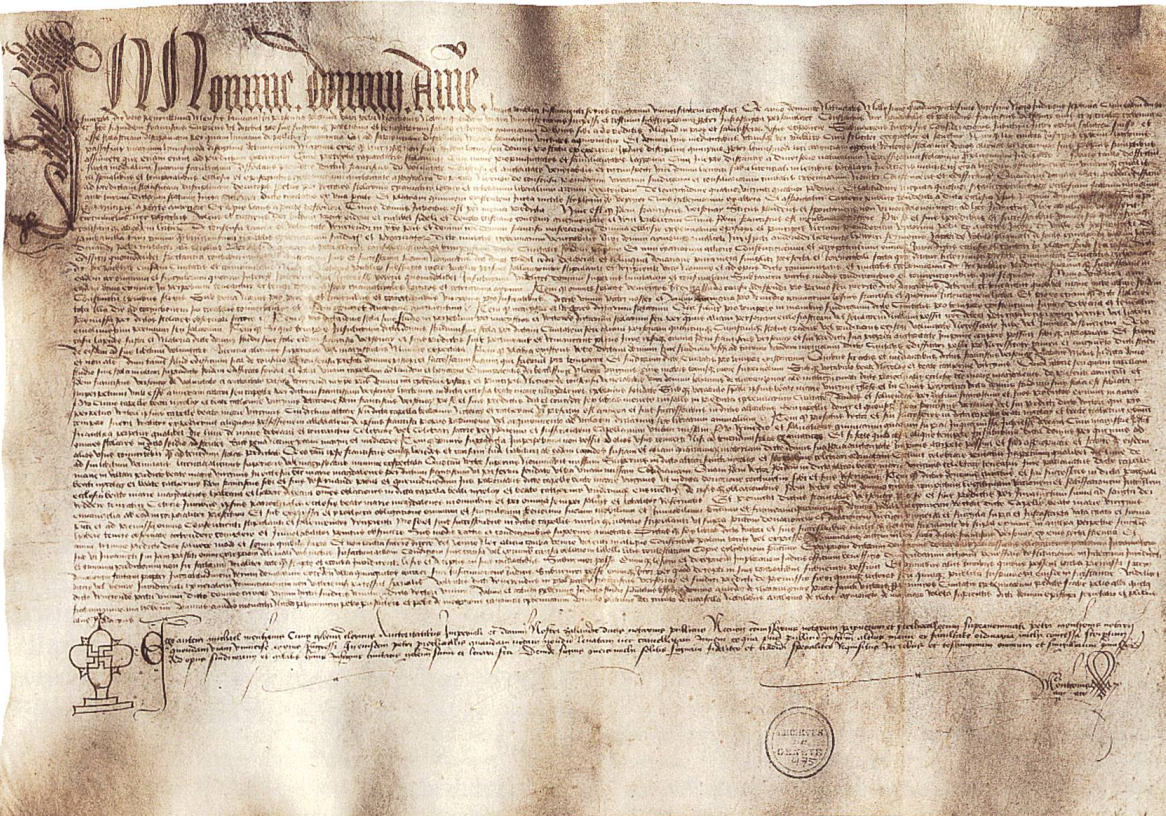


Fig. 10: Acte de Fondation de la première école publique gratuite, donation de François de Versonnex, 30 janvier 1429, parchemin (2^{nde} partie). Archives d'Etat de Genève, P. H. 475
© Photo : Patrick Goetelen, Genève

surtout connu car, grâce à lui, fut créée la première école publique gratuite. L'acte de fondation, qui se présente sous la forme de deux parchemins, date du 30 janvier 1429 (fig. 9 et 10). Nous y lisons que François de Versonnex, citoyen et marchand de Genève, donne une maison pour y tenir des classes de grammaire, de logique et des arts libéraux²⁷. Le bâtiment était situé contre les murs de la ville, vers l'ancienne église des Cordeliers à Rive, sur une parcelle délimitée aujourd'hui par les rues de Rive, de la Tour Maîtresse, d'Aoste et d'Italie. L'acte énumère les raisons qui ont poussé de Versonnex à fonder cette école : procurer une instruction gratuite et poussée à un grand nombre de collégiens, en vue de les former à mieux administrer les affaires publiques. Il insiste sur le fait qu'aucun prix, émolument ou salaire ne pourra être exigé par les maîtres ou dirigeants de l'école, ni par aucune autre personne, ecclésiastique ou laïque. Soulignons qu'avant l'école de Versonnex, il n'y avait à Genève que des maîtres privés ou l'école épiscopale, chargée de la formation du clergé. L'école de Versonnex subsistera jusqu'en 1534–1535, époque où son directeur quitta Genève suite aux troubles de la Réforme.

Le 20 décembre 1434, François de Versonnex, toujours préoccupé d'« employer à des usages pieux et salutaires une partie des biens que Dieu lui a confiés » fonde l'Hôpital des Pauvres Vergogneux à Genève, attaché à l'ancienne église et couvent des Cordeliers dans deux corps de bâtiment, et il en donne la direction au Prieur de l'Eucharistie²⁸ (fig. 11). Quoique nous n'ayons pas de document décrivant les soins dispensés dans cet hôpital, il faut imaginer qu'il servait aussi d'hospice accueillant les indigents. Au Moyen Âge, et aussi aux siècles suivants, le nombre de personnes vivant en dessous du minimum vital est élevé ; il s'accroît chaque fois qu'une disette touche le pays, faisant refluer les gens de la campagne vers les villes. Avec la création de cet hôpital, de Versonnex met une fois encore une partie de sa fortune à la disposition de la communauté, en apportant sa contribution à un problème qui préoccupait les autorités municipales.

²⁷ L'acte de fondation se présente sous la forme de deux parchemins indépendants, conservés aux Archives d'Etat de Genève, P. H. 475.

²⁸ L'acte de fondation, écrit sur parchemin, est conservé aux Archives d'Etat de Genève, P. H. 500.

Nous avons vu plus haut que les activités de mécénat de François de Versonnex touchent également au domaine des arts, avec sa donation de cent florins pour les stalles de la chapelle des Macchabées. Pour le moment, nous n'avons pas connaissance d'autres armoiries de François de Versonnex. On ignore si le sculpteur a reçu un modèle pour les armoiries sculptées. L'usage de faire figurer son blason est fort répandu au Moyen Âge, également dans les stalles, généralement à un emplacement où les armoiries sont mises en évidence²⁹. C'est le cas de cette jouée de stalle, qui, par son emplacement terminant une rangée de sièges, pouvait être vue par le plus grand nombre.

Sur l'écu, un outil est placé entre les initiales. Selon l'usage, il devrait se rapporter au nom du personnage ou à sa profession. Il n'a jamais été identifié jusqu'à présent. Il s'agit d'une pique munie d'un manche en bois. Compte tenu de la profession de pharmacien-marchand de François de Versonnex, nous pourrions y voir l'outil nécessaire à fragmenter les pains de sucre, matière première indispensable dans une officine pharmaceutique. Le sucre, vendu comme une substance rare, était considéré comme un médicament au Moyen Âge. Jusqu'à la fin du XVI^e siècle en France, il n'était délivré que chez les pharmaciens³⁰. Le sucre était si important qu'on parlait d'un « apothicaire sans sucre » pour signifier une personne qui manquait des choses indispensables pour exercer sa profession. La locution, encore employée au XVI^e siècle, est tombée en désuétude.

François de Versonnex, considéré comme le plus riche Genevois autochtone de son temps, magistrat d'élite et homme de culture, continuera ses œuvres de bienfaisance jusqu'à la fin de sa vie. Le 4 janvier 1452, il fonde un autre hôpital sous l'invocation de saint Antoine et saint Sébastien dans une maison située vers l'église de la Madeleine³¹. Offrant la maison à la Ville, il demande que l'hôpital soit dirigé

²⁹ Concernant la relation entre les commanditaires et l'insistance accordée à la figuration de leurs armoiries, consulter Charles, *op.cit.* note 3, notamment aux chapitres « Commanditaires et édifice d'origine » p. 52 – 62 et p. 109 – 120.

³⁰ François Dorvault, *L'Officine*, Paris 1995 (23^e édition ; première édition : Paris 1844, sous le titre *L'officine ou répertoire général de Pharmacie pratique*), p. 685, notice : « Sucre blanc officinal ».

³¹ Acte sur parchemin, Archives d'Etat de Genève, P. H. 599.



Fig. 11: Acte de Fondation de l'Hôpital des Pauvres Vergogneux, donation de François de Versonnex, 20 décembre 1434, parchemin. Genève, Archives d'Etat de Genève, P.H. 500. © Photo : Patrick Goetelen, Genève

par les syndics. Par ailleurs, en 1456, il paiera encore la construction de la sacristie de la chapelle des Macchabées, citée plus haut. Après sa mort, son fils Aimon continuera ses œuvres de bienfaisance et sera aussi syndic de Genève en 1465.

Sa donation de cent florins dans la quittance des Macchabées est une somme importante. Mais la formulation dans les comptes des Macchabées ne permet pas de déduire le montant exact qui fut alloué aux stalles. Au montant venant de la donation de François de Versonnex, qui a été progressivement versé à maître Roliquin et à Etienne de Viu jusqu'à intégralité, il faut ajouter les cinquante florins prévus pour des stalles par les exécuteurs

testamentaires du cardinal de Brogny. On peut supposer un complément à ces cent cinquante florins, dont nous n'en avons pas trouvé trace pour le moment.

Deux questions se posent encore. Quel pouvait être le nombre de stalles pour la chapelle de Brogny et représentaient-elles un programme iconographique ? L'acte de fondation du cardinal prévoyait un collège de douze prêtres et d'un archiprêtre, en référence aux douze apôtres et à Jésus-Christ. Vu le nombre des prêtres et les dimensions du chœur, un nombre de treize stalles semble probable. Pour respecter la symétrie, on peut imaginer deux rangées de six sièges, dont les dimensions restituées correspondent à celles

de la travée centrale (environ quatre mètres par rangée). La travée centrale est délimitée par quatre piliers engagés. La distance minimale entre deux piliers est de 4,10 mètres. Les six stalles pouvaient être placées entre les ressauts intermédiaires (distance: 4,60 mètres) ou entre les derniers ressauts (distance: 5,13 mètres). Le siège pour l'archiprêtre a pu être conçu comme un meuble indépendant complétant l'une des rangées. Lorsqu'en 1547, on sort les stalles de la chapelle du cardinal sans les démonter, il est bien spécifié que le transfert s'effectua en *deux fois*. Ce déplacement en deux fois sans démontage étaye l'hypothèse de deux rangées de stalles.

L'acte de fondation fournit aussi une suggestion pour l'iconographie éventuelle des stalles. La hiérarchie au sein du collège les répartissant en douze plus un, il est loisible d'imaginer la présence des douze apôtres sur les douze dorsaux. Quant à la stalle destinée à l'archiprêtre, le dorsal pouvait figurer la Vierge ou le Christ, patrons de la chapelle³². La répartition en treize personnages est si claire qu'on peut les imaginer debout, occupant toute la hauteur du dorsal, soulignant le culte particulier aux douze apôtres et au Christ dont témoigne l'acte. Si les stalles des Macchabées représentaient les douze apôtres, cette disposition serait l'antécédent direct de celle, bien connue, des stalles au Credo et de celles qui leurs sont apparentées par la disposition générale, comme celles conservées dans le temple de Saint-Gervais (Genève). Le pas à faire pour y ajouter les douze prophètes dans les stalles au Credo aurait été minime si on avait besoin du double de stalles hautes dans la cathédrale³³.

Actuellement, il ne reste pas de dorsaux isolés représentant des saints. Pourtant, Sénebier, dans son *Essai sur Genève*, signale qu'il y avait encore en 1791, dans le chœur de Saint-Pierre, des stalles où étaient sculptées des *figures isolées assez grandes ... qui ont beaucoup souffert de l'intolérance des Réformés*³⁴. Cette phrase peut se rapporter à des stalles hautes

sculptées de grands personnages en pied. Ce ne sont pas celles au double Credo que Sénebier décrit plus haut dans son *Essai*. Ce sont des stalles qui ont complètement disparu, qui peuvent être celles des Macchabées, celles de Roliquin de Dordrecht.

Le fait qu'elles aient été fortement mutilées laisserait supposer qu'elles présentaient des sujets susceptibles de déclencher l'idolâtrie, comme des saints. Sénebier fait d'ailleurs lui-même la distinction. Dans sa description du chœur, il précise que des panneaux figurant des épisodes de la vie de la Vierge, et non *un Saint particulier*, n'ont pas excité la crainte des Réformateurs, c'est-à-dire qu'ils ont subi peu ou pas de mutilation, contrairement aux saints. Ceci confirmerait que les panneaux aux grandes figures isolées et mutilées représentaient des saints. Cette mention de Sénebier, inexpliquée jusqu'à présent, peut se référer aux stalles de Macchabées, d'autant plus que le mobilier de la chapelle avait été transféré à Saint-Pierre en 1547. La description de Sénebier vient à l'appui de notre hypothèse d'une représentation des douze apôtres sur les stalles de la chapelle du cardinal.

En conclusion, les stalles de la chapelle des Macchabées furent réalisées par le maître des stalles Roliquin, sans doute entre 1428 et 1430. Elles furent en partie payées par François de Versonnex, dont les initiales F • V figurent sur un fragment de jouée. Un nombre de douze stalles plus un siège pour l'archiprêtre paraît le plus probable. Si elles avaient une iconographie, elles ont pu représenter les douze apôtres et le Christ ou la Vierge. Des éléments de cet ensemble peuvent avoir été ceux décrits par Sénebier en 1791 (aujourd'hui disparus). Roliquin de Dordrecht avait déjà travaillé aux stalles de Saint-Pierre de 1414 à 1416, il réalise celles des Macchabées entre 1428 et 1430 et a peut-être œuvré au nouveau mobilier de Saint-Pierre (Double Credo) de 1432 à 1435/1436. Il devient ainsi une personnalité majeure dans l'art des stalles de Genève de la première moitié du XV^e siècle.

³² Exemples de représentation d'une Vierge à l'Enfant dans les stalles d'Hauterive et d'un Christ de Pitié dans celles de Moudon.

³³ Il est intéressant d'observer qu'à la treizième stalle des Macchabées pourrait correspondre le treizième dorsal de Saint-Pierre – la sibylle – représentée une fois dans chaque rangée. Le nombre total de stalles hautes s'élevait ainsi à 26, soit le double des stalles des Macchabées.

³⁴ Jean Sénebier, *Essai sur Genève* (extrait du Journal de Genève), 1791, pp. 47–49.

Adresse de l'auteur : D^r Corinne Charles
30 chemin de la Chevillarde
CH-1208 Genève

Annexe : Chronologie des travaux attestés de Roliquin de Dordrecht

1401 : fabricant de coffres et charpentier à la chartreuse de Champmol³⁵.

1405 (décembre) : Roliquin mentionné à Dijon³⁶.

1407 : cité comme archier à Dijon — « commis sur le métier d'archerie »³⁷.

1410 : Le sculpteur Claus de Werve est mêlé à une rixe à Dijon en 1410. Parmi ses compagnons, c'est Roliquin de Dordrecht qui est cité comme caution solidaire de Claus de Werve. Il y est mentionné comme archier. Donc en 1410 déjà, Roliquin dispose de revenus suffisants pour payer la caution de Claus de Werve.

Pierre Camp cite qu'il habitait sur Saint-Medard, à deux pas de Claus de Werve et qu'il avait travaillé comme charpentier à la Chartreuse³⁸. Il avait fabriqué deux coffres d'ais de hêtre en l'hôtel de Claus Sluter, pour mettre les prophètes à faire transporter à Champmol³⁹.

1410 (22 août) : la duchesse de Bourgogne emploie Roliquin à Rouvres pour la confection d'un *grand châssis voûté* (un dais) destiné à son oratoire⁴⁰.

1412 : cité comme ouvrier de menus fers à Dijon.

1413 (début) : marché passé avec Amiot Pincornet pour la fourniture d'une table d'autel à Langres⁴¹.

1414–1416 : *Reliquin de Erdret in Orlandia, famullus dicti Prinda* : il travaille dans l'atelier de maître Prindale, aux stalles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève. Il s'agit de la première occurrence dans les archives de Genève et de la région⁴².

Entre 1414 et 1416 : Il n'apparaît nulle part dans les archives de Dijon, car il travaille à Genève aux stalles de Saint-Pierre. C'est le même modèle d'occupation que maître Prindale, qui est payé dans la comptabilité de Chambéry avant 1414, puis après 1416, après l'absence des deux ans passés à Genève pour les stalles de la cathédrale Saint-Pierre.

1417 : de nouveau cité comme archier à Dijon. Ceci signifie que son travail pour les stalles de Genève est terminé.

1422 (30 avril) : mentionné dans le livre de comptes de l'église Saint-Pierre de Saint-Claude pour avoir fait une visite pour le bois des stalles⁴³.

1427 (6 juillet) : payé pour son travail aux stalles de Saint-Claude (« sur sa tache des formes »)⁴⁴.

De 1427 (6 juillet) à 1428 (26 avril) : cité à plusieurs reprises, désigné comme « mestre Roliquin, mestre des sales »⁴⁵.

1428–1430 : maître de stalles de la chapelle des Macchabées, adjacente à la cathédrale Saint-Pierre de Genève.

Entre 1432 (5 octobre) et 1433 (26 novembre) : mentionné une douzaine de fois pour son travail sur les stalles de l'église Saint-Pierre à Saint-Claude⁴⁶.

Dès 1433 : son nom n'apparaît plus dans les livres de comptes de Saint-Claude.

Entre 1432 et 1435–1436 : Roliquin peut-il avoir participé à la réalisation des nouvelles stalles au Double Credo de Saint-Pierre de Genève et peut-être même en avoir été un des maîtres ou le maître ?

On peut supposer que maître Roliquin, déjà attesté en 1401, est décédé au début du chantier de Saint-Claude (1445–1449), ce qui expliquerait le nouveau maître de stalles Jean de Vitry.

³⁵ Attesté à Dijon de 1401 à 1417, selon l'étude de Sylvain Laveyssière, *Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art de Bourgogne*, Paris 1980, t. I., p. 98.

³⁶ Pierre Camp, *Les imageurs bourguignons de la fin du Moyen Age*, Dijon 1990, p. 65, note 7.

³⁷ Camp, cité note 36, p. 65 et note 7.

³⁸ Camp, cité note 36, p. 65.

³⁹ Camp, cité note 36, p. 65.

⁴⁰ Archives départementales de la Cote d'Or, Dijon, B 1559, f° 71.

⁴¹ Camp, cité note 36, p. 65 et note 7.

⁴² Se référer au procès criminel de Louis de Fines dans le présent article.

⁴³ Lacroix et Renon, *op. cit.* note 16, p. 36.

⁴⁴ Lacroix et Renon, *op. cit.* note 16, p. 36.

⁴⁵ Lacroix et Renon, *op. cit.* note 16, p. 36.

⁴⁶ Lacroix et Renon, *op. cit.* note 16, p. 36.

Heraldik und Chorgestühlkunst aus der ersten Hälfte des 15. Jahrhunderts in Genf – Meister Roliquin von Dordrecht

Das Genfer Museum für Kunst und Geschichte beherbergt in seinen Sammlungen ein Fragment aus einem der zahlreichen Ensembles von Chorgestühlen, welche während des 15. Jahrhunderts in Genf gefertigt wurden. Dieses Fragment aus Nussbaumholz mit einem geschnitzten Schild, welcher die beiden Initialen F und V zeigt, ist in der Kartei des Museums für Kunst und Geschichte aktuell gegen 1500 datiert und im Haus Tavel in Genf ausgestellt. Eine Annäherung dieses Werks an ein anderes Fragment eines Chorgestühls, welches einen Hutte tragenden Bauern zeigt, bot sich an. Da aber keine Informationen über Entstehung und Herkunft dieser Einzelfragmente vorhanden sind, war es schwer, ja sogar unmöglich, die Initialen auf dem geschnitzten Schild einer Person zuzuweisen. Es brauchte ein Zusammenwirken verschiedener Faktoren, um das Rätsel zu lüften, eine vertiefte Studie über die während des 15. Jahrhunderts für die diversen Kirchen Genfs realisierten Chorgestühle, welche im Folgenden versetzt

oder beschädigt wurden, während der Reformation verschwanden, oder in den folgenden Jahrhunderten teilweise zerstört wurden. Die übrig gebliebenen Elemente wurden schliesslich wieder hervorgeholt, um ein zusammenhängendes Ensemble zu gestalten, wie wir es heute in der Kathedrale Saint-Pierre in Genf sehen können. Diese grosse Restaurierung wurde von Jean-Daniel Blavignac (1817–1876) in der Mitte des 19. Jahrhunderts durchgeführt. Verträge oder eventuelle Rechnungsbelege waren verschwunden. Die Archivstudie schien also in eine Sackgasse zu führen. Ein Umweg über zwei Dokumente erlaubte es jedoch, die Wichtigkeit eines Kistler-Zimmermanns, der bis dahin vor allem für einige vereinzelte Arbeiten im Auftrag des Herzogtums Burgund auf der Baustelle der Kartause Champmol-les-Dijon bekannt war, besser einzukreisen. Diese Studie ist damit die erste Monographie, die versucht, das Wirken Roliquins von Dordrecht als Meister des Genfer Chorgestühls und Schöpfer des Schildes mit den beiden Initialen F und V zu schildern.

(Corinne Charles, Übers. Rolf Kälin)

